

Image not found or type unknown



Conditions du commerce de maillot de foot.

Par **corwin**, le **16/02/2011** à **23:00**

Bonjour,
je souheteriais me lancer dans le commerce de maillots de football officiels, mais a prix casse, je voudrais savoir si j'ai le droit de le faire sur ce type de produits et egalement si les fabricants comme nike, adidas, etc..., peuvent refuser de me fournir si je ne revends pas au prix qu'ils imposent.

merci.